

Vente de propriété intellectuelle sans consentement

Référence : « Le guitariste Maxim Cormier porte plainte contre CKJM. » *ICI Radio-Canada (site web)*, 5 janvier 2017.

Mots-clés : protection; droit d'auteur; piratage.

Contexte :

Un musicien d'une communauté de la Nouvelle-Écosse a un démêlé avec une station de radio communautaire de la région concernant la violation de son droit d'auteur.

Problème identifié :

Le musicien affirme que la radio communautaire vendait sur son site Internet des pièces musicales lui appartenant et appartenant également à d'autres auteurs sans leur consentement. Selon le musicien, il s'agit d'un piratage de sa propriété intellectuelle et d'une violation flagrante de son droit d'auteur.

Causes du problème :

Sur le site Web de la station de radio communautaire, on pouvait se procurer les œuvres d'artistes locaux pour la somme de 99 cents, cependant l'argent amassé n'était pas redistribué aux artistes concernés.

Objectifs à atteindre :

Le musicien veut faire valoir son droit d'auteur et veut empêcher un autre acte de piratage du même genre.

Solution envisagée :

Le musicien a contacté le directeur général de la station de radio afin de faire le point sur la situation. Ce dernier lui a proposé un remboursement de l'argent perçu lors de la vente de ses chansons, ce qui représentait une somme de cinq dollars. Le directeur général de l'établissement lui a expliqué que cette plateforme de vente de chansons d'artistes locaux devait être mise en place avec le consentement des artistes concernés, mais selon lui, un employé aurait manqué à sa tâche. Toutefois, le directeur a souligné qu'il aurait dû s'en assurer avant de mettre le projet en ligne et qu'il assumait l'entière responsabilité de ce malentendu.

Mise en œuvre de la solution :

Le musicien affirme qu'il ne s'agit pas d'une question d'argent mais plutôt de piratage de propriété intellectuelle. Il a donc contacté les autorités policières afin de porter plainte contre la station de radio communautaire.

Résultats atteints :

La police de la région envisage de se pencher sur la plainte du musicien.